



- **Rappel des moyens et/ou montages financiers pouvant exister :**
 - ANRU
 - Convention multipartite,
 - Prise en charge financière d'investissements possible
 - Conventionnement bailleur-collectivité
 - Parfois tripartite (commune, EPCI, bailleur)
 - 1/3 des conventions : seule la collectivité finance
 - 1/3 des conventions : seul le bailleur finance
 - 1/3 des conventions : financement partagé
 - Règles de partage très diverses
 - Conseils Généraux, Régionaux
 - En fonction des contextes locaux
 - ADEME
 - Dans le cadre de mise en place de tarification incitative
 - Etudes préalables
 - Aide à l'investissement
 - ...